

L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

Déclaration du groupe de la Coopération

Cet avis illustre bien en quoi l'éducation populaire, mise en œuvre par des structures organisées, répond aux aspirations de débat, d'échanges et de partage des Françaises et Français. Vivre ensemble, et s'inscrire activement dans la société, s'apprend, et ce dès le plus jeune âge. Il faut à ce sujet souligner le rôle majeur de toutes les structures qui œuvrent à cet objectif.

Ce mouvement, qui reconnaît à chacun la capacité de progresser, les y encourage et leur donne les moyens de le faire en leur offrant un espace de partage et de rencontre, s'est structuré et déployé sous différentes formes : associations en premier lieu, mais aussi syndicats, partis politiques, mutuelles ou coopératives bien sûr. Aujourd'hui, il faut redynamiser par des mesures concrètes les actions contribuant à retisser du lien entre les citoyennes et citoyens à travers des organisations, et dans des domaines aussi variés que l'éducation, les loisirs, les vacances mais aussi l'économie et plus globalement la vie en société.

En effet, si l'éducation populaire a, pendant une grande partie du XXème siècle, bénéficié d'un environnement favorable et d'un accompagnement des pouvoirs publics, elle pâtit actuellement d'une raréfaction de moyens. Sans moyens et soutiens, l'action des acteurs est plus difficile et moins efficace.

Parmi les propositions qui retiennent l'attention du groupe de la coopération, celle d'un fonds de soutien à l'innovation et à l'expérimentation pour accompagner et faire essaimer des démarches innovantes. Cela répond tout à fait à l'ambition des coopératives de favoriser, sur les territoires, l'innovation économique ou sociale pour répondre aux besoins qui s'expriment dans des domaines aussi variés que l'alimentation, le logement, la distribution, ou la création d'emplois et d'activités.

C'est en effet, au niveau le plus proche des populations, et avec leur participation, que se construisent les projets qui ont le plus de chances de réussir. Les coopératives démontrent tous les jours qu'elles savent apporter des réponses différentes soucieuses de l'intérêt général.

Au sein de l'économie sociale et solidaire, les coopératives ont ainsi permis de faire émerger une culture collective de « *l'entreprendre autrement* ». Elles contribuent ainsi à l'économie dans le respect des individus et de l'environnement local. Elles jouent toujours un rôle dans la formation économique individuelle et collective de leurs membres, par la prise de responsabilités et la construction de solutions innovantes et locales.

Parmi les autres propositions de l'avis, il semble également intéressant de relancer ou renforcer des dispositifs tels que les projets éducatifs de territoire, le parcours citoyen au collège et au lycée, ou encore les colonies de vacances et les classes de découverte, qui sont autant de leviers utiles à la construction de projets communs et plus largement, d'une citoyenneté partagée.

Les coopératives sont fières de se considérer comme un des acteurs de l'éducation populaire. Le groupe de la coopération a voté l'avis.